

Mesures de survie

Michèle LaFerrière

Number 156, Spring 2018

Patrimoine et changements climatiques. Contre temps et marées

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/87911ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

LaFerrière, M. (2018). Mesures de survie. *Continuité*, (156), 32–35.

DOSSIER
PATRIMOINE ET
CHANGEMENTS CLIMATIQUES

SUR LE TERRAIN

Mesure de sur

Alors que la disparition des glaces menace des éléments de notre patrimoine, des gens s'activent pour mettre en œuvre des solutions. Voici des exemples démontrant qu'il est possible d'agir, malgré l'ampleur du défi.

MICHÈLE LAFERRIÈRE



es vie

Le 30 décembre 2016, une tempête défigurait Percé. Les vagues arrachaient sa promenade, sur le bord de la mer, et le mur de béton qui protégeait cinq bâtiments de la submersion et de l'érosion. Icône touristique de la Gaspésie et du Québec, le rocher Percé se dressait désormais devant un littoral « aux airs de Bagdad », se souvient Lisa-Marie Gagnon, chargée de projet en développement durable et patrimoine à Percé.

Le lendemain, le gouvernement du Québec décrétait l'état d'urgence, rendant la ville admissible au Programme d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents du ministère de la Sécurité publique. Percé serait redorée. Et sur les chapeaux de roues, sa notoriété, l'attrait touristique qu'elle présente et son statut de site patrimonial déclaré jouant sans doute en sa faveur. « Le gouvernement a mis en place une cellule qui a accéléré le traitement des demandes d'analyses et de permis. Les autorisations rentraient vite », relate Lisa-Marie Gagnon. À partir de janvier 2017, cette urbaniste a été affectée strictement au grand projet de réfection du littoral de l'anse du Sud (maintenant baie de Percé). La Ville et le ministère de la Culture s'entendaient : il fallait intervenir de façon rapide, mais respectueuse. L'avenir de la municipalité et de toute la Gaspésie était en jeu.

Une catastrophe annoncée

Lisa-Marie Gagnon travaille pour la Ville depuis neuf ans. « À mon arrivée, on parlait déjà des changements climatiques », se souvient-elle. Au fil des années, la plage de Percé a disparu sous l'assaut des vagues, qui avaient le champ libre en l'absence de glaces, un phénomène lié au réchauffement climatique. Il n'y avait plus de place pour marcher. Mais ce n'était pas le pire.

La plage, en effet, joue un rôle dans l'écosystème maritime : les vagues y perdent leur énergie. Sans plage, donc sans frein, elles ont fini par atteindre et gruger la promenade et son mur de béton. « On les réparait chaque année, avant l'arrivée des touristes », poursuit Lisa-Marie Gagnon. Jusqu'à ce jour de décembre 2016 où, dit-elle, « tout a arraché ».

Percé avait dans ses cartons depuis 2014 un plan de revalorisation de son littoral. C'est la tempête de 2016 qui a décidé du



De gauche à droite :

Un des 9000 voyages de galets et d'autres roches qui ont permis de recharger la plage de Percé.

Dès la mi-juin, les visiteurs et les résidents pourront jouir de la nouvelle promenade.

Source : Ville de Percé



La baie de l'anse aux Coques, à Sainte-Luce, a été fortement touchée par la tempête du 6 décembre 2010. À la suite de cette catastrophe, sa plage a été refaite avec du sable et un peu de gravier.

Source : Municipalité de Sainte-Luce

moment de sa mise en œuvre. «La solution consistait en une recharge de plage associée à un enrochement par endroits, une méthode “douce” en comparaison de celles traditionnellement utilisées comme le mur ou le gros enrochement, précise l’urbaniste. Plusieurs raisons ont soutenu ce choix, dont la plus importante est sa capacité à protéger le littoral tout en s’intégrant au décor de façon harmonieuse. Un mur ou un enrochement très costaud auraient annihilé la qualité du lieu, la vue sur la mer. La recharge s’inspire de l’état d’origine du littoral et redonne à la plage l’espace et la pente nécessaires pour ralentir l’énergie des vagues. Il s’agit d’un ouvrage de protection dynamique, qui s’adaptera au gré des marées.»

En 2017, les choses ont déboulé. Février et mars : réalisation des plans et devis, et activation des demandes d’autorisation et de permis. Mai : déplacement de quatre bâtiments commerciaux, sur le même terrain, mais plus haut que leur emplacement initial, et déménagement de la célèbre Maison du pêcheur, aujourd’hui un restaurant, sur un terrain contigu. Juin : début de la mise en place des conduites d’égout. Juillet : relocalisation du stationnement public et démantèlement du mur de béton. Tout cela sous le regard curieux et indulgent des touristes, nombreux cette année-là. «On a su gérer les contraintes, notamment la circulation des camions et de la machinerie lourde», mentionne Lisa-Marie Gagnon.

Puis, d’août à novembre, la plage a été refaite sur une longueur de 900 mètres. «Cette recharge a nécessité 9000 voyages de galets et d’autres roches», précise l’urbaniste. Elle ajoute que les délais étaient serrés : il fallait que les travaux soient terminés avant la saison des tempêtes. Défi relevé!

L’étape de la finition

Aujourd’hui, Percé a retrouvé sa plage, dont le profil sera remodelé par la mer. Maintenant que le volet «protection» est en place, les prochains mois seront consacrés à la refonte

des équipements récréotouristiques : reconstruction de la promenade, installation du mobilier urbain et de l’éclairage, aménagement d’un parc municipal et d’espaces publics. «Le crémage», s’enthousiasme la chargée de projet. L’inauguration est prévue pour la mi-juin 2018. Objectif : que la nouvelle recharge (la plage) protège les propriétés de l’érosion côtière pendant 50 ans. «Avec quelques interventions ponctuelles», précise Lisa-Marie Gagnon.

Les travaux sur le littoral de Percé ont coûté 20 millions de dollars. La Ville en a fourni plus de 1 million. Le ministère de la Sécurité publique, Développement économique Canada pour les régions du Québec et Tourisme Québec se sont partagé le reste de la facture. Lisa-Marie Gagnon croit que ce chantier fera école. «Il a donné lieu à beaucoup d’enseignements et il a fait jaser», observe-t-elle, mentionnant que pour le mettre en œuvre, Percé s’est inspirée de Sainte-Luce, dans le Bas-Saint-Laurent. Frappée par une tempête le 6 décembre en 2010, la Municipalité avait dû réaliser un projet de reconstruction similaire.

Autres lieux, mêmes soucis

François Morneau est géomorphologue de profession. Il a été témoin des dommages causés par ce qu’il qualifie de «tempête parfaite», en 2010, dans le hameau villageois de Sainte-Luce. Il y avait là une baie, l’anse aux Coques, avec une petite route, des chalets transformés en maisons au fil du temps et une plage tronquée de quelques mètres en raison d’un mur de remblai. Jumelée à de grandes marées, la tempête «a franchi tous les ouvrages civils», relate-t-il. Plutôt que de perdre leur vigueur sur la défense naturelle de la plage, les vagues ont cinglé le mur, ce qui a décuplé leur énergie. La plage a été déchaussée et de nombreuses maisons ont été endommagées.

«On en est aux premiers stades des changements climatiques», affirme cet expert membre du consortium Ouranos, un organisme sans but lucratif regroupant 450 chercheurs,

gens de terrain et décideurs qui se penchent sur cet enjeu. Depuis la crue du Saguenay, en 1996, et la crise du verglas, en 1998, il a été au front de toutes les catastrophes naturelles du Québec. À Sainte-Luce, pour réparer les dégâts et en prévenir d'autres, le ministère de la Sécurité publique a choisi de refaire la plage avec du sable et un peu de gravier, en 2011-2012. Cependant, aucuns frais d'entretien n'ont été prévus pour la recharge de l'anse aux Coques. « Sainte-Luce-sur-Mer est donc un peu jalouse de Percé », note François Morneau.

Autre espace naturel exposé aux forces de la nature, le site patrimonial de La Grave, situé sur un isthme de Havre-Aubert, aux Îles-de-la-Madeleine, « est un milieu en péril, analyse François Morneau. Avant, les banquises protégeaient les îles. Mais il n'y a plus de banquise. La faute aux changements climatiques... À cette époque, les bâtiments étaient construits sur pilotis. Les gens acceptaient que l'eau passe en dessous de temps en temps. » Avec les années, ce lieu enchanteur s'est transformé en attrait touristique. Les résidents ont donc voulu aménager leurs propriétés pour l'hiver. Ils les ont dotées de solages, sur lesquels butent maintenant les vagues. « Ça aggrave le phénomène d'érosion », explique le spécialiste.

À la recherche de solutions

Comment protéger ce milieu voué à la disparition? Avec le financement d'Ouranos et de Ressources naturelles Canada, François Morneau a coordonné une étude sur le site de La Grave qu'il a déposée, en 2016, à la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. La solution en est une « de repli » : enlever les solages et revenir à l'idée de pilotis. L'isthme étant une « flèche de sable », il n'y a aucun moyen de reculer les bâtiments. « Les propriétaires doivent accepter que le site soit submergé de temps en temps, insiste François Morneau. C'est normal. »

Toujours à Havre-Aubert, le phare de l'Anse-à-la-Cabane, construit en 1870-1871 et cité immeuble patrimonial en 2006, était lui aussi menacé. Louise Mercier, administratrice à la Fondation québécoise du patrimoine et présidente de Culture et patrimoine Deschambault-Grondines, et son mari, Pierre Lavallée, l'ont acheté, en 2013. Pêches et Océans Canada le leur a cédé pour un dollar, avec l'obligation « de le mettre en valeur et d'assurer sa pérennité ». Pour cela, ils ont dû le déménager.

Le couple habitait la maison du gardien, à côté du phare, depuis 1999. « On était déjà à même de voir le paysage changer et s'éroder violemment », raconte Louise Mercier, qui a aussi présidé et dirigé Action patrimoine durant de nombreuses années. Les glaces n'encerclant plus les falaises, les vagues les désagrègent et échancrent les caps. Le phare se détériorait. Plus encore, ce dernier, sa « bécosse », son hangar à pétrole, la maison du gardien, « tout ça s'en allait à la mer dans un horizon de 50 ans », se désolent Louise Mercier et Pierre Lavallée. Ils ont décidé de faire reculer tous ces bâtiments de 75 mètres et de les disposer de la même façon, de l'autre côté de la route, sur un terrain qui leur appartenait. Ce chantier a duré une semaine.

L'épopée du phare de l'Anse-à-la-Cabane a coûté au couple 500 000 \$, déboursés par pur mécénat. Dans un « geste de contribution à la société », porté par la « fierté identitaire ».



Le phare de l'Anse-à-la-Cabane, aux Îles-de-la-Madeleine, avant son déménagement de l'autre côté de la rue

Photo : Pierre Lahoud

Pour que la « beauté éblouissante » des Îles soit préservée (pour plus de détails, lire le texte de Louise Mercier dans notre site Web).

Des outils pour les villes

La protection du patrimoine et du littoral passe aussi par la prévention. Chercheur à l'Université du Québec à Rimouski, Guillaume Marie a lancé, en janvier 2017, avec son collègue Pascal Bernatchez, un projet qui s'adresse aux acteurs municipaux et qui leur propose des outils pour contrer l'érosion et les inondations.

« Il faut d'abord comprendre les écosystèmes, argue Guillaume Marie. Planter des végétaux pour freiner l'élan des vagues, préserver les marais naturels, ainsi que ceux fabriqués par l'homme, les aboiteaux de Kamouraska, par exemple. Voilà des façons d'assurer la sécurité des populations et des infrastructures. » Les MRC pourraient se doter de schémas d'aménagement qui empêcheraient les gens de se construire dans des zones fragiles. Quelques-unes appliquent déjà un schéma basé sur une cartographie des zones à érosion. La sensibilisation est un outil fort simple, et qui fonctionne, ajoute le chercheur. Les murs et l'enrochement protègent les littoraux de l'érosion, poursuit-il. Les épis, ces ouvrages perpendiculaires au bord d'une rivière destinés à diriger le cours d'eau, font partie des solutions, au même titre que les recharges de sable et la relocalisation des maisons.

« Le Québec est un pays froid, où les effets des changements climatiques sont palpables, observe le chercheur. Les vagues ont plus d'impact sur les côtes et sur les bâtiments, en raison de la disparition graduelle des glaces. Évitions que les problèmes actuels s'aggravent et que d'autres s'ajoutent », prône le spécialiste. ♦

Michèle LaFerrière est journaliste à la retraite du quotidien *Le Soleil*.